Image not found or type unknown

# Succéssion litigieuse frère & soeur

Par **chantalou30**, le **24/10/2013** à **12:04**

Bonjour
Mon père qui etait en maison de retraite depuis plus de ans car il n'avais plus toute sa tête est decedé il y a quelques mois. Le notaire m'a convoqué pour la signature de la succéssion mais pas en même temps que mon frère et ma soeur a leur demande soit eux a 15 heures et moi a 17H30 (Déja ils ont été contacté avant moi pour ce choix est ce normal?) Chez le notaire on m'a fait état d'un solde d'argent sur son compte courant et des livrets vidés! j'ai demandé les relevés de comptes à ma soeur et à mon frère qui en avait procuration, ils refusent tous les 2 est ce légal?
De plus mon frère devait régler une partie de la Maison de retraite suite à une décision de la Direction des Affaires Familiales, mais il fait part dernièrement au Notaire d'un document tapé à l'ordinateur et soit disant signé par notre père lui remboursant cette somme avec les éconnomies de ce dernier. Quelle valeur a ce document en sachant que mon père n'avait pas toutes ses facultés. ( raison pour laquelle mon père a été placé en maison de retraite). Je suis leur frère ainé je ne suis pas un chien
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés